



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Où déposer les piles et batteries ? (Outil de recherche)

Agence de la transition écologique (Ademe)

Permet de connaître les lieux de collecte des piles, accumulateurs et batteries de vélos électriques situés près de chez soi.

Accéder à la
recherche ↗
(<https://www.jerecyclemespiles.com/>)

Vérifié le 14 avril 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31955>)
- Encombrants (déchets volumineux) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31954>)
- Ordures ménagères classiques (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16217>)
- Où réparer, recycler, jeter mes déchets (textiles, électriques, dangereux...) ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35213>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0